

Septembre 2019 - Revue trimestrielle n°158 - Terre des Hommes France Association Locale du Haut-Rhin



## CAMPAGNE DE LA SOLIDARITÉ

Notre campagne de sensibilisation aux questions de solidarité internationale dans les établissements scolaires du Haut-Rhin



**POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES**

**COORDONNÉES**

Terre des Hommes France  
Association Locale du Haut-Rhin  
18 rue de la République 68500 Guebwiller  
03 89 62 10 92 - contact@tdhf68.org  
www.tdhf68.org

 terredeshommesfranceal68  
 terredeshommesfral68

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Anne-Laure Staehler - **Présidente**  
06 45 30 30 15  
anne-laure.staehler@tdhf68.org

**CRÉATION ET MISE EN PAGE**

Enora Froppier - **Chargée de projet**  
06 88 83 48 18 - enora.froppier@tdhf68.org

**ONT COLLABORÉ À CE NUMERO**

Anne-Laure Staehler

**IMPRESSION**  
IM'SERSON

**TIRAGE**  
700 exemplaires

**DÉPÔT LÉGAL**  
ISSN 2107-450X

**SOMMAIRE**

**ÉDITO | 2 |**

**CAMPAGNE DE LA SOLIDARITE | 3 |**

**A LA DECOUVERTE D'HAÏTI | 4 - 7 |**

**LE TRAVAIL DES ENFANTS | 8 - 9 |**

**LE FOYER MAURICE SIXTO | 10 - 11 |**

**NOTRE PROJET | 12 - 13 |**

**CONTACTS & AGENDA | 14 |**



**Anne-Laure Staehler - Présidente**

Chères lectrices, chers lecteurs,

Il ne passe pas une journée sans que les médias ne nous donnent le triste spectacle de centaines de migrants qui disparaissent en mer. 555 personnes ont perdu la vie en Méditerranée en 2019, soit plus de trois morts par jour.

La migration humaine est un phénomène probablement aussi ancien que l'humanité.

La plupart des candidats à l'émigration cherchent à partir en raison des conditions difficiles qui règnent dans leur pays : guerres, dictatures, persécutions, emplois rares ou salaires trop faibles, ce qui les amène à tenter leur chance ailleurs, bien que seulement 43 % des Français estiment qu'échapper à la guerre ou à des persécutions « constitue une raison suffisamment légitime pour demander l'asile en occident ».

Une tendance à l'immigration choisie entraîne malheureusement l'exode des cerveaux et compétences des pays pauvres, au détriment de ces derniers.

Hommes et femmes, risquent tout, pour entreprendre un périlleux périple et beaucoup sont victimes de réseaux d'immigration illégale, derrière lesquels se dissimule un trafic épouvantable et mafieux.

Certains y laissent leur vie, d'autres sont renvoyés chez eux et ceux qui atteignent leur destination, comprennent que leur existence n'y sera pas forcément plus facile.

Il faut reconnaître qu'il y a toutefois des limites au nombre d'immigrants que les pays d'accueil sont capables d'absorber, notamment en raison de l'augmentation du chômage sur le plan national.

C'est pourquoi notre association s'est fixé comme objectif, le développement et la défense des droits permettant aux populations déshérités d'améliorer leurs conditions de vie dans le respect de leur culture et traditions. Parents et enfants doivent pouvoir s'épanouir et vivre dignement dans le pays où ils sont nés.

Cher lecteur, si vous êtes sensible à la mission que s'est fixée notre association, venez et participez, nous vous attendons, nous avons besoins de vous.  
Contact : 06.45.30.30.15

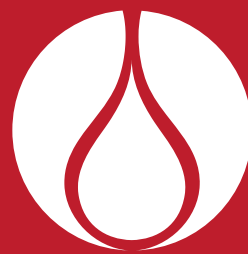
D'autre part, cette revue de septembre est entièrement consacrée à notre projet à Haïti: « la solidarité retrouvée sur les bancs de l'école » qui fait l'objet de notre "Campagne de la Solidarité" dans les collèges.

Je tiens ici à remercier personnellement tous les Responsables des Etablissements Scolaires, anciens et nouveaux, qui nous permettent d'intervenir dans leurs classes. Je tiens à remercier chaleureusement tous les professeurs qui s'investissent avec passion auprès de leurs élèves pour les sensibiliser à la solidarité et au partage afin de construire un monde plus juste et plus équitable.

Travailler ensemble c'est réussir...

**Anne-Laure STAEHLER**  
Présidente

# Campagne de la solidarité



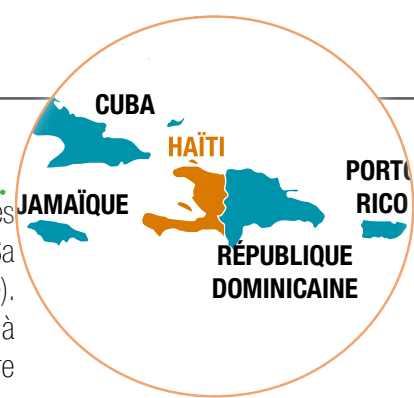
**LES ENFANTS  
RESTAVÈKS D'HAÏTI  
LA SOLIDARITÉ  
RETROUVÉE SUR LES  
BANGS DE L'ÉCOLE**

**TERRE  
DES  
HOMMES**  
FRANCE  
Association Locale du Haut-Rhin  
POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

**DOSSIER PÉDAGOGIQUE**  
Sensibilisation à la citoyenneté et  
à la solidarité internationale



# HAÏTI, LA PERLE DES ANTILLES



- Haïti (en forme longue république d'Haïti, en créole haïtien Ayiti et Repiblik Dayiti) est un pays des Grandes Antilles occupant le tiers occidental de l'île d'Hispaniola (soit 27 750 km<sup>2</sup> environ). Sa capitale est Port-au-Prince et son point culminant est le pic la Selle (2 680 mètres d'altitude).
- La défaite de l'armée de Napoléon Bonaparte lors de la bataille de Vertières en 1803 est à l'origine de la création de la république d'Haïti, qui devient en 1804 la première République noire indépendante du monde ! Haïti est aussi le seul territoire francophone indépendant des Caraïbes.
- Haïti, surnommée «la Perle des Antilles» depuis l'époque coloniale, fait l'expérience d'une démocratie renaissante et tente de s'organiser et de se reconstruire après le violent séisme du 12 janvier 2010 qui a fait plus de 300 000 morts, et des millions de sans abris.

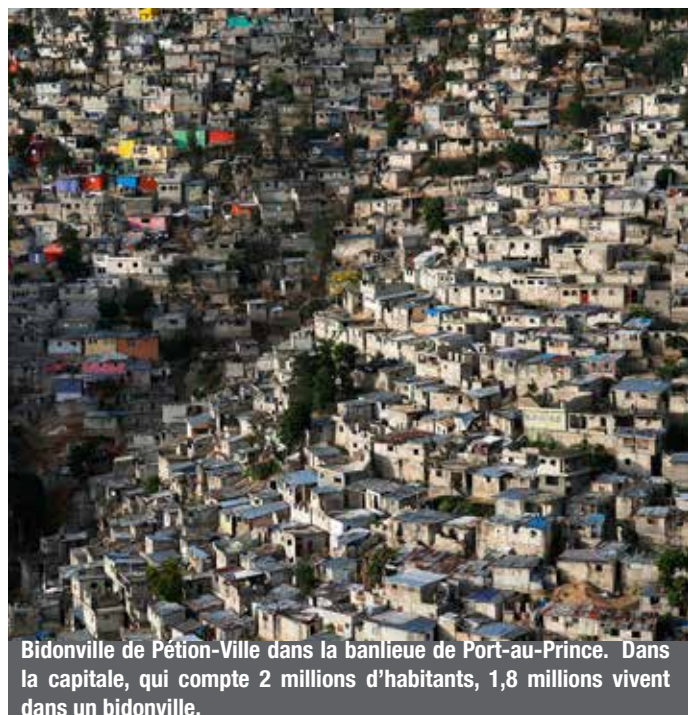
## POPULATION

La population d'Haïti est estimée à 12 millions d'habitants en 2018 dont environ 52 % vivent en milieu urbain.

Une distinction importante est faite entre les gens des villes, les gens «du dedans» et les populations rurales «en dehors». Les populations «en dehors» ne bénéficient d'aucune infrastructure de proximité permettant leur bon développement et le respect de leurs droits, elles sont laissées à l'abandon.

Haïti est le deuxième pays le plus peuplé des Caraïbes, juste derrière Cuba. La plus grande agglomération est la capitale Port-au-Prince avec près de 2 300 000 habitants, suivie de Cap-Haïtien avec 250 000 habitants environ. La gourde est la monnaie nationale d'Haïti. 1 euro vaut 105 gourdes environ.

80 à 85 % de la population haïtienne est d'ascendance africaine tandis que les 15 à 20 % restants sont issus de métissage (la plus grande proportion se trouvant dans le sud de l'île) ou sont d'origine européenne (française, italienne, allemande, polonaise, portugaise, espagnole). Une proportion de population d'origine arabe, arménienne ou encore indienne (de l'Inde) et asiatique est aussi constatée.



Bidonville de Pétiön-Ville dans la banlieue de Port-au-Prince. Dans la capitale, qui compte 2 millions d'habitants, 1,8 millions vivent dans un bidonville.

## RELIGION

La grande majorité de la population est de religion chrétienne. Le vaudou (vaudou), religion originaire du Bénin et apportée par les esclaves noirs sur l'île, a été reconnu officiellement comme religion en 2003 sous l'administration du président Jean-Bertrand Aristide. De nombreux Haïtiens pratiquent le vaudou tout en se déclarant d'une autre religion, principalement le catholicisme. Le vaudou est la pratique dite culturelle d'Haïti et pratiquée par tous les Haïtiens y compris les prêtres.



Le vaudou est arrivé dans les Caraïbes en même temps que l'esclavage. Bien plus que de la magie noire, le vaudou est un mode de pensée, un code culturel et une religion avec ses propres dieux.

## PAUVRETÉ

Les trois-quarts de la population vivent dans la pauvreté (80% avec moins de 2 \$/jour), la moitié de la population survivant même dans un état d'indigence avec moins de 1 \$/jour. 3,5 millions d'Haïtiens souffrent d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et Haïti fait partie de la vingtaine de pays identifiés par la FAO comme particulièrement vulnérables dans ce domaine.



## ENVIRONNEMENT

En 1925, 60 % des forêts originelles d'Haïti étaient déjà détruites, chiffre qui atteint aujourd'hui plus de 80 %, à la fois pour se procurer du bois de feu et pour créer des surfaces agricoles. En outre, l'érosion due à la déforestation cause des inondations récurrentes, comme le 17 septembre 2004, lorsque la tempête tropicale Jeanne a tué plus de 3 000 personnes et détruit des routes. Plus la déforestation prend de l'ampleur plus le climat devient aride ! Les villes, les parcs, les montagnes, les bords de mer, les rivières ... ne sont plus que d'immenses mares de déchets. Les paysages sont malheureusement défigurés et la ville-bidonville s'étend de plus en plus sur les belles campagnes. Les précipitations baissent depuis 1980, mais elles deviennent de plus en plus brutales avec des inondations, causées par une terre durcie, qui va devenir rapidement boueuse. La pluie et la chaleur (40°) provoquent une grande érosion des sols causant régulièrement des glissements de terrains ou des éboulements qui souvent peuvent être meurtriers.

L'île d'Hispaniola (que se partagent Haïti et la République dominicaine) se trouve dans une zone sismiquement active, entre deux plaques tectoniques : la plaque nord-américaine au nord et la plaque caraïbe au sud.

Le séisme de 2010 a été provoqué par la rupture d'une faille, orientée ouest-est, sur une longueur de cinquante à cent kilomètres. Il s'agit de la faille d'Enriquillo qui traverse la ville de Port-au-Prince en Haïti.



Séisme du 12 janvier 2010 ayant fait plus de 150 000 morts et 1 million de sans abris. Après ce séisme un cyclone a frappé le pays et une épidémie de choléra s'est répandue.

## CLIMAT

Haïti connaît un climat tropical, avec une saison sèche, qui s'étend de décembre à mars, et une saison humide d'avril à octobre. Tempêtes et cyclones tropicaux, pluies torrentielles, crues, inondations, tremblements de terre touchent régulièrement Haïti. La saison des ouragans s'étend du mois de juin jusqu'à la fin du mois de novembre.

La température de l'eau oscille entre 26 et 29°C.

La meilleure période pour visiter le pays se situe entre novembre et mars, les températures sont moins chaudes et les pluies plus rares.

## FAUNE

La faune d'Haïti compte de nombreuses espèces marines, aquatiques et terrestres : plus de 2 000 espèces dont 70% sont endémiques. L'Étang de Miragôane situé au sud-ouest de l'île abrite 13 espèces de poissons, 8 ne se trouvent que là bas et nulle part ailleurs sur la planète. Le parc national de Macaya est le refuge de : 11 espèces de papillons, 57 d'escargots, 28 d'amphibiens, 34 de reptiles, 65 d'oiseaux et 19 de chauve-souris. De nombreuses autres espèces endémiques y cohabitent. On y trouve beaucoup d'iguanes, de flamants roses de pélicans, de canards sauvages, d'oies... C'est tout un univers à découvrir ! Crocodile, caméléon, mango doré...



Le todier, une espèce endémique de Haïti

## FLORE

Haïti est un pays presque entièrement déboisé. Les nombreux arbres forestiers qui formaient sa flore jusqu'à la première moitié du 20ème siècle ont presque tous disparus ou sont localisés uniquement dans des endroits préservés. Parmi les arbres fruitiers les plus connus nous trouvons sur place : abricotiers, ananas, avocatiers, grenadiers, manguiers. Parmi les arbres non fruitiers nous trouvons : acajou, bambou, bois d'orme, flamboyant...

La flore d'Haïti comprend de nombreuses espèces endémiques, notamment localisées dans les parcs nationaux du pays. Le parc de Macaya abrite 141 espèces d'orchidées et plus de 100 espèces de fougères. Les sommets sont recouverts de pins forestiers, tandis que les chênes, les cèdres et les acajous peuplent les vallées.



Le flamboyant

## CRÉOLE

**Bonjour / bonsoir**

**Comment ça va?**

**Merci**

**Je comprends**

**Tous les enfants  
sont des enfants  
& tous les enfants  
ont les mêmes  
droits**

**bonjou / bonswa**

**kijan ou ye?**

**mesi**

**mwen kompran**

**Tout timoun se timoun,  
tout timoun gen menm  
dwa !**

# POUR COMPRENDRE HAÏTI, CONNAÎTRE SON HISTOIRE EST INDISPENSABLE

Les peuples de culture arawak, caraïbe et taïno occupent l'île avant l'arrivée des Espagnols. Christophe Colomb, débarquant le 5 décembre 1492, la nomme Hispaniola, alors que les indigènes la nommaient de trois façons: Ayiti, Quisqueya et Bohio. On estime qu'environ 100 000 indigènes peuplaient l'île d'Hispaniola à la fin du XVe siècle.

Les Espagnols exploitent l'île pour son or. Les Amérindiens qui refusent de travailler dans les mines sont massacrés ou réduits en esclavage ; les rares personnes qui réussissent à s'échapper trouvent refuge dans les montagnes et sont marginalisées et fortement paupérisées.

Les maladies infectieuses arrivées avec les Européens font des ravages. Les mauvais traitements, la dénutrition et la baisse de natalité font le reste : la population indigène est exterminée en quelques décennies.

Les Espagnols font alors venir d'Afrique des esclaves noirs déportés. En 1517, Charles Quint autorise la traite des esclaves, qu'il interdira dès la décennie suivante, mais sans succès, pas plus que le pape Paul III par la suite.

La partie ouest d'Hispaniola, dépourvue de minerai, est vite négligée par les colons espagnols, qui la laissent vide. Des boucaniers français s'y installent, malgré plusieurs expéditions militaires espagnoles. Au XVIIe siècle, sous l'autorité du cardinal de Richelieu, l'installation française s'institutionnalise. Ils favorisent alors la plantation de tabac, puis la plantation d'indigo et de canne à sucre.

Vers 1790, Saint-Domingue est la colonie française la plus riche de toute l'Amérique grâce aux profits immenses de l'industrie sucrière et de celle de l'indigo générés par le travail des esclaves. Des dizaines de milliers d'Africains avaient été amenés comme esclaves pour faire fonctionner ces industries ; leur sort est juridiquement encadré par le Code noir, mais, dans les faits, ils subissent des traitements souvent pires que ceux dudit code. Leur nombre (400 000) est dix fois plus élevé que celui des Blancs, avec une centaine de milliers d'Africains amenés à Saint-Domingue pendant les 10 ans précédant la Révolution française.



Mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes

La révolution d'indépendance est en marche, une révolte des esclaves aboutit en 1793 à l'abolition de l'esclavage sous les ordres de Toussaint Louverture, par les commissaires civils Sonthonax et Polverel.

Toussaint Louverture, descendant d'esclaves noirs, lui-même affranchi, joue un rôle historique de premier plan en tant que chef de la Révolution haïtienne (1791-1802) et devient l'une des grandes figures des mouvements anticolonialiste, abolitionniste et d'émancipation des Noirs.



Toussaint Louverture

Au terme d'une double bataille, la Déclaration d'indépendance du pays est proclamée le 1er janvier 1804. Le nom d'Haïti (ancien nom de l'île du temps des Indiens Caraïbes) est donné au pays. **Haïti est le premier pays au monde issu d'une révolte d'esclaves.**

Une occupation américaine aura lieu de 1915 à 1934. Après la fin de l'occupation, l'instabilité politique (entre militaires mulâtres et populistes noirs) reprend, et ne s'achève qu'à partir de 1957 avec l'élection de Duvalier, dont le régime, basé sur le principe du pouvoir au plus grand nombre, durera jusqu'en 1986. Après Duvalier père, sera élu Duvalier fils. La dictature de la dynastie Duvalier est responsable de nombreuses tueries, de massacres d'opposants et de civils, tel celui de la ville de Jérémie (connu sous le nom de « Massacre des Vêpres jérémiennes») en 1964. Elle pousse de nombreux Haïtiens à s'exiler, notamment aux États-Unis et au Canada, où certains, partisans du pouvoir aux plus capables et qui avaient jusque-là monopolisé le pouvoir politique et militaire, se posent en victimes du régime.

Le régime des Duvalier laisse environ 50 000 morts et le pays ruiné: pour la seule période allant de janvier 1983 à février 1986, Jean-Claude Duvalier et neuf de ses proches avaient détourné à leur profit 120 575 000 dollars dans les caisses des entreprises publiques et de l'État haïtien. Malgré la fuite de Duvalier, ses ex-Macoutes et paramilitaires continuent de mener des opérations punitives contre des journalistes et militants politiques. Entre 1986 et 1990, plus de mille cinq cents personnes sont assassinées par ces groupes.

Haïti, surnommée « la perle des Antilles » depuis l'époque coloniale, était la plus prospère des colonies françaises. Après son indépendance en 1804, aucun chef d'État français ne la visite officiellement jusqu'en 2010, lorsque Nicolas Sarkozy s'y rend, suivi en 2015 par François Hollande. Haïti entretient notamment des relations avec la France à travers l'Organisation internationale de la francophonie

En novembre 2016, Jovenel Moïse est élu avec 54% des voix. Aujourd'hui, le peuple ne cesse de manifester afin de demander la démission de ce dernier. Selon La Cour supérieure des comptes, il a profité de détournements de fonds ou encore de favoritisme. Des accusations que le chef de l'État dément.

# HAÏTI, UNE FABRIQUE DE LA PAUVRETÉ

Haïti est depuis près d'un siècle connue comme le pays le plus pauvre du continent américain. Ayant accédé à l'indépendance dans des conditions difficiles, la population haïtienne a vécu jusqu'à la fin des années 60 dans et d'une économie à prédominance agricole basée sur la petite exploitation paysanne de faible productivité. L'économie urbaine est restée rachitique et liée au commerce international, faible en volume, en valeur et en part relative du produit intérieur brut.

## L'EXPLOITATION DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES

Si du temps où elle était encore connue sous le nom de Saint-Domingue, la prospérité d'Haïti dépassait celle de toutes les colonies françaises, les sources de sa richesse étaient néanmoins bien fragiles. En effet, son essor reposait essentiellement sur l'esclavage et sur le « pacte colonial » passé avec la France : il ne pouvait par conséquent être durable, tout particulièrement à partir du moment où le pays accédait à l'indépendance. Ce qui fut chose faite par les armes en 1804. Consécutivement, Haïti connut un isolement important sur la scène internationale car – en tant que « premier pays noir indépendant » – elle représentait une menace pour toutes les nations esclavagistes. Pour sortir de cette impasse, le président Jean-Pierre Boyer (1776-1850) consentit à payer en 1825 une indemnité de 150 millions de francs or à la France en échange de la reconnaissance de l'indépendance haïtienne. Cette double dette – comprenant à la fois l'indemnité mais aussi les intérêts des emprunts contractés pour l'honorer – pesa sur l'économie de l'île pendant plus de 125 ans et constitua une entrave grave au développement économique du pays.

## UNE TENSION INTERNE

L'instabilité politique fait fuir les capitaux mais aussi la population ! Haïti est ainsi le seul pays du continent américain à avoir perdu l'ensemble de sa classe dirigeante durant les luttes pour l'indépendance. Par la suite, le pays s'est constamment vu amputé d'une partie de ses élites qui furent soit décimées par la guerre civile, soit contraintes à l'exil. Enfin, si l'on évoque les problèmes de gouvernance en Haïti, on ne peut passer sous silence le véritable casse-tête de la corruption. Classé actuellement au 159<sup>e</sup> rang de l'indice de Transparency International, le pays a réellement besoin d'améliorer sa gestion pour pouvoir attirer les investisseurs ou mieux utiliser les aides internationales publiques.

## LES PESANTEURS CULTURELLES

L'idéologie présente dans la société haïtienne n'a pas non plus été pour favoriser l'évolution du pays. En effet, dans le cas d'Haïti, l'existence de certaines pesanteurs culturelles ont pu influencer négativement le développement, à commencer par la spiritualité vaudou. Basée sur la peur et l'incertitude, cette religion – importée d'Afrique avec la traite négrière – a paralysé l'esprit d'initiative des Haïtiens en même temps qu'elle a donné naissance à une « société de méfiance », peu propice à l'épanouissement de chacun.

La mentalité des populations haïtiennes a aussi été profondément marquée par le passé esclavagiste dont l'influence a perduré au-delà de l'indépendance. Les esclaves libérés ont ainsi souvent copié les comportements de leurs anciens maîtres et continué – malgré eux – à entretenir un rapport négatif au travail. De même, le

préjugé raciste lié à la couleur – entre noirs et mulâtres – a lui aussi survécu à l'indépendance, rendant l'unité nationale encore plus difficile qu'elle ne l'était déjà

## LES CATASTROPHES NATURELLES

Loin derrière les performances de croissance de la République Dominicaine voisine (5,3 % en 2017), celle très faible d'Haïti inquiète, car elle reste encore inférieure au taux de croissance démographique, stable à 1,5 %. « *C'est une fabrique de pauvreté* », résume l'économiste haïtien Kesner Pharel. « *Il y a de sérieux problèmes structurels et, surtout, le grand problème reste l'inflation : nous avons connu une inflation d'une moyenne annuelle de 14,7 %, ce qui fait que même ceux qui travaillent se sont appauvris* », poursuit-il. Entamée au 1<sup>er</sup> octobre 2016, l'année fiscale haïtienne a, dès le début du premier trimestre, été plombée par les conséquences du cyclone Matthew qui a ravagé le sud de l'île les 3 et 4 octobre. Les dégâts, évalués à près de 2 milliards de dollars, ont surtout été enregistrés dans le secteur agricole, qui représente 20 % du PIB du pays.

La vulnérabilité d'Haïti aux catastrophes naturelles constitue un réel frein pour son développement économique, mais l'endettement grandissant du pays (qui a triplé en 10 ans pour dépasser aujourd'hui les 3 milliards de dollars) empêche tout investissement pour réduire les risques. « *Le service de la dette dans le budget est de 13 milliards de gourdes [202 millions de dollars] et seul un milliard de gourdes annuel [15,6 millions de dollars] est prévu pour le secteur environnemental, donc on dépense beaucoup plus d'argent en un mois pour repayer la dette que pour résoudre à l'année les problèmes environnementaux* », s'inquiète Kesner Pharel.

La situation est d'autant plus alarmante que cette faible croissance n'aura finalement été possible que grâce aux transferts d'argent de la diaspora haïtienne, estimés à plus de 2 milliards de dollars. « *Fort heureusement, l'économie américaine se porte bien, et la vague des jeunes Haïtiens partis au Chili se fait ressentir par l'entremise de ces envois, mais combien d'années va-t-on soutenir tout ça ? On ne peut pas dépendre des transferts pour qu'il y ait croissance économique* », conclut M. Pharel.

L'aggravation de la pauvreté engendre des tensions sociales qui freinent tout investissement privé, ce qui nuit au climat des affaires dans le pays. À cause du manque de protection des investissements, de la corruption et de la lourdeur administrative, Haïti est classée par le magazine Forbes parmi les pires pays pour faire des affaires en 2018, au 151<sup>e</sup> rang sur 153 pays analysés, ne devant que la Gambie et le Tchad.

# LES ENFANTS RESTAVEKS : LA REVIVISCENCE DU SYSTÈME ESCLAVAGISTE

Dans un contexte de pauvreté généralisée et d'absence d'application des lois, bien des parents décident de confier un ou plusieurs de leurs enfants à une famille d'accueil ayant davantage de moyens, car ils sont dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins. Ces enfants sont nommés les «Restavèks». Dans la culture des Caraïbes, il est courant que les parents confient un ou plusieurs de leurs enfants à d'autres membres de leur famille ou à des amis proches, dans le but qu'ils puissent bénéficier d'une meilleure scolarité/éducation.

«Restavèk», ce mot créole haïtien, traduit en français par « reste-avec », sert à désigner **les enfants qui sont exploités pour leur force de travail et qui sont traités comme des domestiques sans aucun respect pour leur dignité**. Ils ne reçoivent aucune contrepartie de leur travail et sont très rarement scolarisés, malgré l'accord passé avec la famille biologique.

En Haïti, on estime à plus de **400 000 le nombre d'enfants vivant dans la domesticité**. Ayant **entre 5 et 18 ans**, ils travaillent plus de 14 heures par jour. La grande majorité d'entre eux (75%) sont des filles. 55% réalisent des activités domestiques qui interfèrent dans leur éducation et leur santé.

Ces enfants subissent toutes sortes de mauvais traitements: abus sexuels, violences physiques et psychologiques, malnutrition. Ils sont considérés, aussi bien par les membres de la famille d'accueil que par leur entourage, comme des enfants de seconde catégorie. Parmi les pires formes de travail et de maltraitance auxquels des enfants peuvent être soumis, la domesticité, telle qu'elle se pratique en Haïti, en est une.

Walter Innoncent JR parle des enfants en domesticité à Haïti et de ce qu'il appelle le paradoxe haïtien: «*La sensation fallacieuse de bien-être est dissipée par les sévices physiques de l'exploiteur. Dire que nous avons chassé nos bourreaux pour devenir nos propres bourreaux. En effet, chers compatriotes, les dures et amères vérités doivent sortir : Haïti est confrontée à un paradoxe auquel nous, filles et fils de la Nation, devons faire face.*»

Généralement, les enfants « Restavèks », empêchés d'aller à l'école, sont employés à la maison comme des domestiques, surchargés de travail et victimes de violences physiques et verbales. Pour en avoir une image un peu plus claire, ces enfants sont en éveil depuis 4h ou 5h le matin, et se rendorment tard dans la nuit dans leur lieu de sommeil qui se trouve généralement en dessous de la table de cuisine. Âgés de 5, 8 ou 10 ans, ils ont tout au long de la journée, balayé, nettoyé, ciré la maison; conduit les enfants du maître à l'école, cherché le bois, le charbon, l'eau; ils ont fait les courses, préparé les repas; Ils n'ont pas mangé à satiété, ont été fouettés, insultés et blessés dans leur amour propre tout au long de la journée.

Piégés, et n'ayant aucun moyen d'informer leurs parents, ils sont battus et rudoyés lorsqu'ils manifestent le désir de regagner leurs familles en campagne.



Le terme créole restavek est aujourd'hui remis en cause par les institutions haïtiennes et les organismes humanitaires. Jugé comme péjoratif, il colle immédiatement une étiquette à des enfants qui ne sont pas toujours maltraités. Ces derniers préfèrent parler « d'enfants en situation de domesticité » pour mieux faire la distinction entre les comportements d'abus et ceux tolérés par les mœurs du pays.

Il est important de noter que les enfants au sein de leur famille biologique ne sont souvent pas mieux traités que les enfants en domesticité.

Malgré les efforts de l'état Haïtien et de plusieurs organisations internationales pour enrayer le phénomène des enfants « restavèks », il reste encore beaucoup à accomplir. De nombreux enfants sont également sans papiers à Haïti! 1 enfant sur 5 n'a pas d'acte de naissance. Le budget alloué à la protection de l'enfant est dérisoire, ne représentant que 0,55% du budget national.

Selon Joanitho Jethro Thomas Dubois, coordinateur de protection pour Terre des Hommes suisse, **le « plus grand défi reste l'application des lois...mais ceux qui exploitent les enfants sont rarement inquiétés par la justice... ce phénomène est encore sous-traité selon moi, comme s'il était normalisé.** »

Eugene Guillaume de l'ONG Lumos évoque lui un défaut de vulgarisation : « Un enfant devrait pouvoir comprendre comment la loi peut le protéger des abus et lui permettre de dénoncer plus facilement les comportements pervers pour les sanctionner » ([www.8e-etage.fr](http://www.8e-etage.fr)).

**Des mesures plus pragmatiques de sensibilisation et de sanction pourraient être les bienvenues. « Pour changer Haïti, il faut commencer par changer l'éducation » annonce en lettres capitales un graffiti à l'entrée de Port-au-Prince. C'est pour cela que Terre des France AL68 est présente aux côtés du Foyer Maurice Sixto, à Carrefour dans la banlieue de Port au Prince, depuis 2010.**

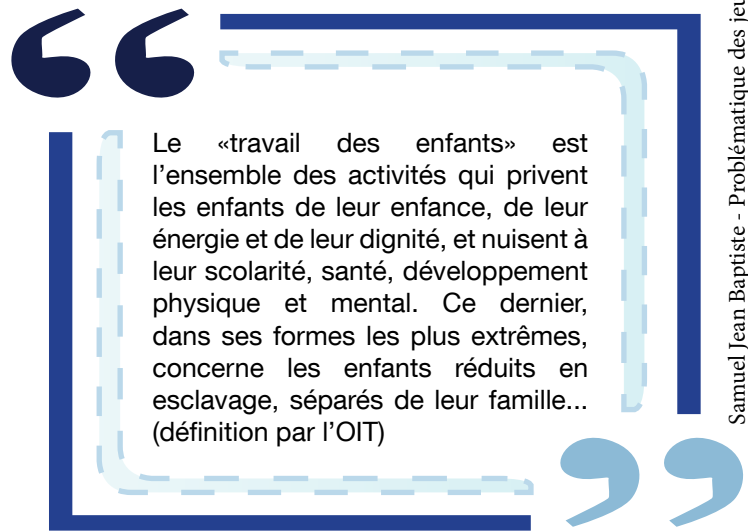


## LA DOMESTICITÉ, UNE DES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS

En domesticité, l'enfant est déplacé de sa famille biologique vers une famille d'accueil, ce qui crée une confusion de la représentation de soi dès petit. Il est responsable des travaux domestiques et tous autres travaux sans aucune rémunération, il est vu comme un serviteur. Il grandit dans un environnement social caractérisé par les abus de toutes sortes (physiques, psychologiques) et reçoit des traitements discriminatoires.

La domesticité est vue comme l'une des principales formes de travail des enfants dans le monde qui prend sa source dans l'Antiquité, lorsque les civilisations grecque et romaine pratiquaient le négoce d'esclaves dont les enfants n'étaient pas épargnés. Ces derniers étaient principalement chargés des tâches domestiques. Ces pratiques ont fait naître la tradition du «confiage» qui désigne, à l'origine, le placement des fillettes pauvres comme domestiques en ville avec l'appui des parents ou autrui. Le salaire de l'enfant était alors versé directement à la famille du village. Ce phénomène touche des millions d'enfants à travers le monde et entretient l'illusion que l'enfant va recevoir une éducation en allant vivre dans une famille plus aisée mais en réalité ils sont voués au mépris et aux tâches les plus dures.

En Haïti, le flux migratoire qui se fait du milieu rural au milieu urbain, est l'un des fondements de la domesticité des enfants. Ces derniers étant à la recherche d'un mieux être en milieu urbain, ils se dirigent vers la capitale Port-au-Prince, où se concentrent les services sociaux de base (santé, éducation, routes, énergies...) et donc les enfants en domesticités.



Samuel Jean Baptiste - Problématique des jeunes en domesticité

## LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LE MONDE AUJOURD'HUI

**152 000 000 d'enfants** travaillent dans le monde

**75%** sont soumis aux formes de travail les plus dangereuses

Le travail des enfants est un des principaux obstacles à leur éducation. Employés domestiques ou dans des mines, enfants soldats, ouvriers, trieurs de déchets, prostitués...

Si le travail des enfants est essentiellement conduit par la pauvreté des familles et des communautés, il est aussi le produit d'autres facteurs : les normes sociales qui le tolèrent, l'absence de certificat de naissance, le manque d'emplois décent, la migration et les situations d'urgence, l'accès difficile à la scolarité, le faible niveau d'éducation des parents...

Il est également une conséquence des inégalités sociales renforcées par les discriminations.

L'enfant travaille pour **aider ses parents, rembourser une dette, survivre.**

### LES DANGERS

- Ca perturbe leur croissance
- Ils prennent des risques physiques
- Ils sont traumatisés

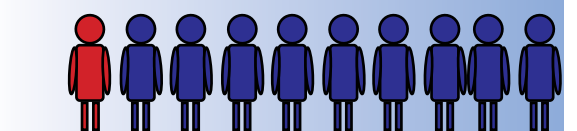
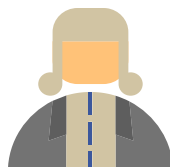


### LES CONSÉQUENCES

- Ils n'ont pas d'avenir car ils ne vont pas à l'école
- La pauvreté en est d'avantage renforcée

Partout dans le monde, le droit fondamental d'un enfant d'aller à l'école, d'avoir accès à de l'eau potable, de la nourriture et à un environnement stable et sécurisant, sont des conditions indispensables à son bon développement. Or elles sont menacées par le travail des enfants.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, ratifiée par 192 pays, oblige ces États à protéger les enfants contre toute forme de travail et à les scolariser.



**1 enfant sur 10** travaille dans le monde  
**1 enfant sur 2** exerce un travail dangereux



**60%** sont des garçons et **40%** sont des filles  
La majorité, **48% ont entre 5-11 ans**  
puis 28% entre 12-14 ans et 24% entre 14-18 ans.

**4 enfants sur 5** ne sont pas rémunérés.



Ils travaillent en moyenne  
**9 heures** par jour



**78 millions** en Asie - Pacifique  
59 millions sont en Afrique Subsaharienne  
13 millions en Amérique latine et Caraïbes  
9 millions en Afrique du Nord



Entre 2008 et 2012, 47 millions d'enfants en moins sont obligés de travailler !  
La Lutte porte ses fruits.

# LE FOYER MAURICE SIXTO : POUR LA RECONNAISSANCE ET LE RESPECT DES DROITS DES ENFANTS

Le Foyer Maurice Sixto (FMS) intervient depuis sa création auprès d'enfants placés en domesticité et victimes de toutes formes d'abus. Nous travaillons en collaboration avec eux depuis le séisme de 2010, où nous étions alors intervenus avec TDH Genève en soutien d'urgence, puisque le Foyer avait été en partie détruit.



Depuis 1989, le FMS a concentré ses efforts dans la commune de Carrefour, banlieue de Port-au Prince, où il a créé une école qui permet à des enfants en situation de domesticité d'accéder à l'éducation, aux loisirs, à l'alimentation et à un accompagnement psychosocial. Au cours de son existence, le Foyer a rendu plus visible le problème des Restavèks. Il a tenté de créer des antennes dans d'autres zones du pays pour travailler sur le même problème. Il a également fait de nombreuses sensibilisations dans des paroisses et écoles. Tout de suite, l'initiative a du succès et des bénéficiaires de plus en plus nombreux fréquentent le foyer !



Carrefour est une commune de 700 000 habitants qui compte seulement 2 écoles !

Les actions du FMS sont reconnues tant sur le plan national qu'international. A deux reprises, en 1992 et en 2007, le prestigieux Prix des Droits de l'Homme de la République Française lui a été décerné pour son œuvre humanitaire et en 2013, en signe de reconnaissance du travail accompli, le Foyer Maurice Sixto a reçu le Prix d'excellence de l'action citoyenne du Groupe de Recherche et d'Action pour une Haïti Nouvelle (le GRAHN).



## Les objectifs poursuivis par le Foyer:

- Sensibiliser la population à la problématique de la domesticité des Restavèks
- Accueillir et accompagner les enfants victimes d'abus et de violences domestiques
- Proposer des activités de loisir leur permettant de s'exprimer et de s'épanouir
- Défendre les droits des enfants à travers des actions de plaidoyer et des réunions
- Créer des organes (tels que le CASE) pour améliorer les conditions de vie des enfants
- Mettre en place des séances d'alphabétisation, d'animation et d'artisanat

En dehors des travaux domestiques, les Restavèks mais également les enfants des familles les plus pauvres peuvent se rendre au Foyer pour bénéficier d'une formation scolaire ou professionnelle, participer à de nombreuses animations (chant, danse, musique, théâtre, sport...) ou activités artisanales. Les frais de scolarité et de repas sont pris en charge par le Foyer.



## LE FOYER

Le Foyer Maurice Sixto se considère comme une famille d'écoute, d'accueil qui lutte pour la reconnaissance et le respect des droits des enfants domestiques en Haïti.

**L'équipe de direction** est composée du directeur fondateur le Père Miguel, de la directrice des activités Madeleine, de la responsable du fonctionnement Colette Lespinas, du directeur administratif Weness Gentil.

**Un Comité d'Accompagnement de Suivi et d'Encadrement (CASE)** est présent au sein du Foyer, composé par 4 personnes (assistante sociale, responsable de la sensibilisation, responsable des actions professionnelles, responsable des aides sociales).

**La maman du Foyer**, Mamie LOLO. Elle accueille les enfants, les nourrit, les écoute, les soigne. Elle est un pilier dans le fonctionnement de la structure.

**La direction de la scolarité** est composée de deux responsables un pour le 3ème cycle et un pour le 1er & 2ème cycle.

**Les équipes pédagogiques** comprennent les enseignants pour les cours classiques et les cours professionnels.

**L'école des Talents** est ouverte à tous au Foyer, les samedis et comprend 6 animateurs.

## BUTS & OBJECTIFS

A moyen & court terme, aider ces jeunes à :

**Surmonter les traumatismes** causés par l'arrachement à leur milieu d'origine en essayant de rétablir les liens avec leurs familles respectives

**Devenir une personne humaine à part entière** avec des droits et des devoirs dans l'épanouissement de leur personnalité

**Reconnaître leur valeur** physique, spirituelle et morale en étant aimé et encouragé.

Sur le long terme :

**Arrêter l'exode d'enfants** de leur milieu rural vers les centres urbains où ils deviennent des bêtes de somme et des proies faciles.

Le FMS veut aider ces enfants à devenir des adultes autonomes, bien intégrés dans la société, des Hommes nouveaux qui élèveront leurs enfants avec amour et respect, afin d'enrayer la violence qui gangrène le pays.



## FONCTIONNEMENT

Du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h30 puis de 13h00 à 17h00, le Foyer accueille les jeunes en domesticités et les jeunes les plus défavorisés, leur offrant une boisson chaude le matin - un repas chaud le midi et une éducation intégrale qui a pour base la découverte, la recherche et la compréhension de la vie.

Il y a 3 cycles avec doubles classes. A la fin du troisième cycle (qui correspond à la 9ème année) il y a un examen final d'Etat. Jusqu'à présent, le Certificat d'Etudes sanctionnait la fin de la scolarité en 6ème et il y avait 86% de réussite au Foyer ! C'est un examen officiel qui se déroule cette année du 24 au 26 juin. Le port de l'uniforme est obligatoire. Si un enfant n'en a pas, au bout d'un mois le Foyer fournit ce dernier gratuitement.



Moment d'échange avec les enfants du Foyer

En général, les enfants ne viennent qu'une demi-journée (après accomplissement de leurs tâches domestiques uniquement) sauf ceux du 3ème cycle qui sont présents à temps plein les vendredis. Ils étudient le français, les maths, l'éducation aux droits, les sciences sociales et expérimentales (hygiène, science, éducation civique), la biologie, la religion... Les examens ont lieu au foyer.

Pas facile ensuite pour eux de faire leurs devoirs. Certains les rattrapent alors directement au Foyer !

Il y a les classes fondamentales et des heures de formation professionnelle (à partir de la 7ème année): cuisine, couture, ébénisterie, artisanat (macramé, panier), musique, horticulture. Une attestation est délivrée à ceux qui suivent les cours professionnels, ce qui facilite ensuite la recherche d'emploi.



cours de couture

A partir de la 7ème année, l'enfant choisit s'il souhaite s'inscrire dans une formation professionnelle ou bien à l'Ecole des Talents, particulièrement bien réputée.

Le Foyer Maurice Sixto (FMS), qui s'investit pour redonner de l'espoir à cette catégorie d'enfants marginalisés, organise à l'intention des enfants qu'il accueille de grandes festivités à l'occasion de Noël et célèbre une fois par mois les anniversaires des enfants autour d'un grand goûter.

# LA DÉFENSE DES DROITS DES ENFANTS EN DOMESTICITÉ CONTINUE

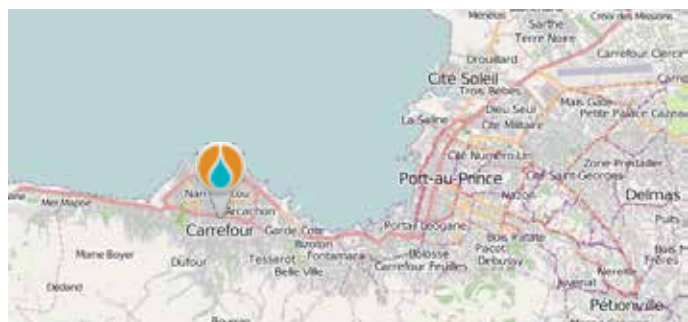
## OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

L'objectif global du projet est de contribuer à la mise en place de mesures de protection adaptées en faveur des enfants à risques et/ou soumis aux pires formes de travail à Haïti.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Il s'agira de promouvoir la protection de 500 enfants de la commune de Carrefour à travers :

- Des interventions dans les familles d'accueil et les communautés
- La création de comités de vigilance
- L'action dans les médias et la promotion des jeunes talents



## RETOUR D'EXPÉRIENCE

Nous connaissons, grâce aux rapports narratifs du FMS le nombre approximatif de personnes touchées par la sensibilisation pendant cette période 2014-2017 : au total 7502 bénéficiaires dont 4125 enfants, 963 jeunes, 2187 adultes et 227 notables. Il faudrait ajouter l'ensemble des personnes sensibilisées à travers les médias : télévision, radio, et journaux et prêches du père Miguel, qui ont permis de toucher un plus large public.

2018 a également été une année riche pour le FMS et les enfants accueillis. De nombreuses innovations ont été apportées, notamment la création de 4 comités de vigilance réunissant 20 personnes bénévoles bien décidées à protéger les enfants de leur quartier. De ce fait, 1044 enfants ont déjà bénéficié de leurs interventions et ont vu une amélioration dans leur quotidien.

12 collectivités territoriales se sont également engagées pour la protection des enfants à risques dans leur juridiction. Le FMS a développé des partenariats avec 4 organisations qui travaillent avec des enfants en situation difficile à Carrefour afin d'échanger sur les actions et combiner les efforts en faveur des enfants. Au cours du second trimestre, ces partenariats nous ont permis de célébrer des moments spéciaux avec des enfants identifiés comme étant très vulnérables dans la commune et de les éduquer sur leurs droits.

« Mes moments de paix, je les connais quand je viens au Foyer. On nous traite bien. Ici (FMS), aux yeux de tout le monde, on a de la valeur, on a de l'importance » Guerlande Roland, enfant du FMS.

## UN PROJET EN 5 ACTIONS

### 1 Création, formation et suivi de comités de vigilance au sein des paroisses

Mise en place de réunions avec les responsables des paroisses et comités paroissiaux «Justice et Paix» autour de la problématique de la domesticité en vue de créer des comités locaux de vigilance et de protection des enfants. Mise en place de formations pour ces comités de vigilance. Réalisation d'enquêtes communautaires par les comités sur la domesticité. Organisation d'une journée de travail avec les comités pour partager le résultat de cette enquête. Mise en place de réunions mensuelles de suivi avec tous les comités sur les enfants identifiés et les actions menées envers eux. Organisation d'une journée annuelle de planification du suivi.

### 2 Sensibilisation au sein des paroisses

Mise en place d'activités de sensibilisation au sein des paroisses, autres confessions religieuses, écoles, associations et autres de chaque localité.

Signature par les paroissiens et autres d'un protocole d'engagement sous forme de pétition en faveur des droits des enfants.

Célébrations de dates spéciales comme la Journée Nationale et la Journée Internationale de l'enfant en mettant en valeur leurs droits.

### 3 Communication dans les médias

Publication d'informations concernant la domesticité des enfants sous forme de feuillets

Production d'une affiche sur les pires formes de travail des enfants  
Interventions dans les médias (radios et journaux) à travers des spots, entrevues, émissions, articles...

### 4 Promotion des talents des enfants et des jeunes

Rencontres/activités de loisirs réalisées chaque trimestre entre les anciens du FMS et les enfants en domesticité et/ou à risques identifiés  
Rencontres de sensibilisation et d'information d'anciens membres du Foyer et jeunes actifs intéressés à participer au travail de sensibilisation et de plaidoyer pour l'éradication de la domesticité.

Appui pour la réalisation d'activités de sensibilisation par ces jeunes (répétition de la fanfare, groupe danses et théâtre, réalisation de concerts par exemple).

### 5 Activités de Plaidoyer

Mise en place de réunions avec la Mairie de Carrefour, les délégués de ville et CASEC, la Brigade de Protection des Mineurs, autour de la protection des enfants de manière générale, particulièrement celle des enfants en domesticité.

Signature d'un protocole d'accord et de collaboration avec la Mairie et les CASEC autour de la protection des enfants en domesticité et/ou à risque.

Organisation de réunions, participation à des réunions avec d'autres structures de l'Etat autour de la Protection des enfants (IBESR, BPM).

**La finalité du projet est d'inclure les personnes qui sont en contact direct avec les enfants, dans les familles d'accueil et dans les communautés, à les protéger contre toute forme d'exploitation et de maltraitance. Pour ce faire, les interventions du FMS s'articulent autour de quatre stratégies.**

## INTERVENTION DANS LES FAMILLES D'ACCUEIL

Le FMS travaillera avec les membres des familles d'accueil pour qu'ils soient tenus informés des droits des enfants et sur ce qu'est la domesticité, de manière à ce qu'ils acceptent de transformer leur relation avec l'enfant qui vit sous leur toit.

Ce lien au sein de la famille d'accueil ne devrait plus être une relation «maître-esclave» mais plutôt une relation de solidarité, d'engagement et de respect mutuel. Cette intervention est primordiale car c'est au cœur du foyer que l'enfant évolue : sans des parents d'accueil informés et bienveillants, il ne pourra grandir sereinement.

## INTERVENTION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS

La stratégie consistera à travailler avec les paroisses de la zone de Carrefour ainsi que les autorités locales : maires, CASEC (Conseil d'Administration de Secteur Communal), délégués de villes (...) pour que tous soient plus vigilants et impliqués dans la protection des enfants relevant de leur juridiction. Dans chacune des paroisses ou quartiers concernés, d'autres communautés religieuses seront incluses dans cet effort pour protéger les enfants, ainsi que les associations et la population. A l'issue de ce projet, l'expérience sera évaluée et à partir des résultats obtenus, des projections seront faites pour des zones beaucoup plus étendues.

## CRÉATION DES COMITÉS DE VIGILANCE

Le FMS entamera des démarches auprès de quelques paroisses et chapelles afin d'établir un calendrier de sensibilisation des fidèles. Un processus sera mis en place avec le concours de «Justice et Paix», une structure de l'église catholique qui s'occupe des questions de droits humains, pour qu'un comité de vigilance soit créé dans chaque paroisse. Des formations sur les droits de l'enfant seront organisées à l'intention des comités. Ils établiront un programme pour l'identification des enfants en domesticité et/ou à risque, et leur accompagnement.

Le FMS restera en contact avec les comités à travers des réunions mensuelles et des rencontres trimestrielles avec les enfants identifiés. Ces enfants bénéficieront des activités de loisirs et des sorties que le FMS organisera. Les personnes qui composent les comités de vigilance sont toutes bénévoles.



Formation des bénévoles sur la Convention Internationale du droit des enfants

## INTERVENTION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS

A travers la distribution de feuillets et d'affiches, des programmes dans les médias (diffusions de spots et d'émissions à la radio, publications d'articles dans les journaux), et la diffusion d'informations sur le site internet, le FMS cherchera à sensibiliser l'opinion publique sur la maltraitance des enfants en Haïti et la nécessité d'une mobilisation citoyenne pour en finir. Il fera la promotion des talents des enfants pour permettre au public de changer de regard sur ces enfants et de les voir sous un autre angle. Les représentations ont un succès incontestable auprès des enfants et de la population !

L'ensemble de l'équipe fera appel à l'expérience d'anciens du foyer et d'autres jeunes qui veulent prendre part à cette activité



Les prêches sont un vecteur puissant de communication auprès d'une population profondément croyante

## RÉSULTATS ATTENDUS

- 1 - Des enfants à risques et/ou soumis à la domesticité vivant dans 6 paroisses de Carrefour bénéficient de mesures de protection de la part de comités de vigilance créés au sein de ces paroisses.
- 2 - Les pires formes de travail auxquels sont généralement soumis des enfants en Haïti, dont la domesticité, sont connues et dénoncées au sein de ces paroisses et dans le grand public.
- 3 - La mairie de Carrefour, au moins deux CASEC (Conseil d'Administration des Sections Communales) et d'autres institutions collaborent avec le FMS pour protéger les enfants victimes des pires formes de travail et/ou de maltraitance.
- 4 - Des jeunes actifs ou autres personnes ayant fréquenté les programmes de FMS sont devenus des promoteurs et promotrices de la protection de l'enfant.



# CONTACTS

**Pierre ANTONI**

**Responsable ramasseurs Colmar & équipe Sénégal**

03 89 79 24 15

antoni.pierre@neuf.fr

**Richard BAK**

**Responsable équipe Sénégal - Projet Sadiocounda**

03 89 48 24 18 - richard.bak@sfr.fr

**Hubert BECKER**

**Trésorier adjoint - Responsable équipe Sénégal**

hubert.becker@tdhf68.org

**Yolande CACHEUX**

**Secrétaire - Responsable équipe Haïti & secteur Mulhouse**

06 84 16 87 91 - yolande.cacheux@orange.fr

**Richard KIELWASSER**

**Responsable équipe Togo & Burkina Faso**

06 03 65 49 84 - richard.kielwasser@gmail.com

**Geoffroy DE BEAUCORPS**

**Responsable Bangladesh**

03 89 64 11 46 - g.debeaucorps@wanadoo.fr

**Denis DIVOUX**

**Responsable équipe Inde**

03 89 23 01 63 - d.divoux@orange.fr

**Pierre DREYER**

**Responsable ramasseurs Guebwiller**

06 46 61 36 90 - pierredreyer@neuf.fr

**Enora FROPPIER**

**Chargée de projet & communication**

06 88 83 48 18 - enora.froppier@tdhf68.org

**Céline FURLING**

**Responsable local de vente de Mulhouse «Colette Ley»**

03 89 81 05 99 - richard.furling@sfr.fr

68 rue Huguenin - Mulhouse

Ouvert le mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 17h  
et le samedi de 9h à 11h.

**Monique FRITSCH**

**Responsable local de vente de Wittelsheim**

03 89 55 44 11 - alfred.monique@hotmail.fr

Maison de la Solidarité

rue de Staffelfelden - Wittelsheim

Ouvert jeudi et vendredi de 14h à 17h.

**Célia LEVY**

**Responsable équipe Népal**

03 69 30 06 76 - celialevy@yahoo.fr

**Anne-Marie MARLIERE**

**Trésorière & responsable secteur Colmar**

03 89 27 41 67 - maannema@calixo.net

**Marthe MERCIER**

**Responsable équipe Madagascar**

03 89 20 09 41 - 06 66 04 48 49

marthe-mercier@orange.fr

**André MEYER**

**Responsable ramasseur Mulhouse**

06 64 00 08 51

**Anne-Laure STAEHLER**

**Présidente**

06 45 30 30 15 - anne-laure.staehler@tdhf68.org

**Marc WILLM**

**Vice-président**

**Responsable équipe Philippines**

06 24 90 16 77 - marc.willm@tdhf68.org

## AGENDA

### GUEBWILLER

**Kermesse & Repas Couscous**

**16 novembre de 10h à 18h**

**17 novembre à partir de 10h (Kermesse) et 12h  
repas Couscous**

Salle 1860

**Foire Saint André**

**2 décembre**

Vente de livres, jouets et artisanat au siège de TDHF  
AL68

**Marchés de Noël**

**7/8 – 14/15 – 21/22 décembre**

Retrouvez nous au Marché de Noël de Guebwiller

Cave Dimière – 5 Place Saint Léger.

### COLMAR

**Salon du tourisme**

**9 & 10 & 11 novembre**

Parc des Expositions

### HAUT-RHIN

**Vente de bougies**

**1<sup>er</sup> novembre**

A l'occasion de la Toussaint, vente de bougies par  
TDHF AL68 à l'entrée des cimetières: Mulhouse  
Central, Wittenheim, Turckheim et Colmar.

# POUR NOUS AIDER



## ACCORD D'AIDE REGULIERE

Aidez-nous à réaliser nos actions Ici et Là-bas. 66% de vos dons sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un don de 100€ vous revient donc à 34 €. **Merci d'adresser ce bulletin au siège de l'association : 18 rue de la République - 68500 Guebwiller, afin de nous informer de votre don.**

Je vous informe que j'autorise ma banque à verser tous les mois sur le compte de TDHF-AL68 un don de:

100 €    50 €    20 €    don libre : ..... €

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone(s) : .....

Email : .....

Signature :

Confidentialité: vos coordonnées sont indispensables pour envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, adressez vous à notre siège.

### DEMARCHES A EFFECTUER PAR VOS SOINS AUPRES DE VOTRE BANQUE

#### Identité bancaire de TDHF-AL68

CCM GUEBWILLER - 83 rue de la République 68500 Guebwiller

#### Banque   Guichet   IBAN

10278   03300   FR76 1027 8033 0000 0177 8244 581

#### Compte   Clé BIC

00017782445 81   CMCIFR2A

Je souhaite recevoir un reçu fiscal à déduire de mes impôts



Terre des Hommes France est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. A ce titre, l'association s'engage à respecter ses principes de transparence financière et de rigueur de gestion. Nous ne vendons, ni échangeons notre fichier base de données donateurs.



## BON DE GENEROSITE

Aidez-nous à réaliser nos actions Ici et Là-bas. 66% de vos dons sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un don de 100€ vous revient donc à 34 €. **Merci d'adresser ce bulletin au siège de l'association : 18 rue de la République 68500 Guebwiller**

Oui, je fais un don de :    100 €    50 €    20 €    don libre : ..... €

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone(s) : .....

Email : .....

Signature :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal à déduire de mes impôts

### BON À RETOURNER

Avec votre versement par chèque à:

TDHF - AL68

18 rue de la République

68500 GUEBWILLER

Libellé à l'ordre de : TDHF AL68

Confidentialité: vos coordonnées sont indispensables pour envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, adressez vous à notre siège.



Terre des Hommes France est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. A ce titre, l'association s'engage à respecter ses principes de transparence financière et de rigueur de gestion. Nous ne vendons, ni échangeons notre fichier base de données donateurs.

Vous avez également la possibilité d'un soutien permanent par virement régulier directement sur notre compte bancaire, soit l'envoi d'un chèque à l'ordre de TDHF-AL68.

**Un don peut également être effectué en ligne sur notre site**

[WWW.TDHF68.ORG](http://WWW.TDHF68.ORG)

# repas indien

Dimanche 27 octobre 2019 / 12h

Etang de Buhl

Etang de pêche - 10 rue de Murbach 68530 Buhl

## animations

- \* Artisanat, expo photo
- \* Projection des projets et présentation des actions menées en Inde

## menu

- \* Crémant à la Rose
- \* Raïta (concombre, yaourt)
- \* Poulet Tandoori riz basmati, dal (lentilles)
- \* Délice glacé
- \* Café

Apéritif offert  
(Hors boissons)

20€

Bénéfice du repas au profit de nos actions en Inde auprès des populations les plus marginalisées et pour la défense des droits des femmes



organisé par



Association Locale du Haut-Rhin POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

avec la participation de

Lisbeth

SOURCES D'ÉQUILIBRE

CAVE DE

BEBLENHEIM

LA BOTTEGA  
DEL MOBILE

Stein  
Pâtisseries Chocolaterie Glacier



## Coupon-réponse

Nom et prénom : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Nombre d'adultes : ..... × 20 € = .....

Nombre d'enfants\* : ..... × 10 € = .....

\*enfants jusqu'à 12 ans

Montant total : .....€

Pour réserver, adressez ce coupon-réponse avant le 22 octobre accompagné d'un chèque libellé au nom de Terre des Hommes France AL68 à l'adresse :

Terre des Hommes France AL68 - 18 rue de la République - 68500 Guebwiller

+ d'infos Enora Froppier - enora.froppier@tdhf68.org ☎ 03.89.62.10.92 / 06.88.83.48.18

